

*Bonne
année
2024*



SAINT-HIPPOLYTE

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

3 Le mot du Maire - L'édito
de la commission

4 à 7 Les comptes-rendus des procès
verbaux du conseil municipal

7 Les informations municipales

8 à 11 Saint-Hippolyte, c'est aussi...

12 à 14 L'école publique à Saint-Hippolyte

15 L'interview de Philippe HERVÉ
Artisan boulanger pâtissier

16 L'école "Les enfants du Marais"

17 Zoom sur les réalisations 2023

18 à 21 Du côté des associations

22 Tous en cuisine

23 Place aux jeux !!!



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h à 17h30

Il est préférable pour les adultes de se présenter à 16h30 après les élèves

Permanences du Bus France Services :

Contacter le 06 02 59 50 57



Le mot du Maire



2020-2023, trois années qui marquent la moitié du mandat. Il est donc opportun de faire un bilan.

Qu'avons-nous réalisé pendant ces trois années, période particulière au cours de laquelle des événements inattendus ont quelque peu modifié nos priorités. Cependant, nous avons réussi à réaliser la plupart des projets que nous avons programmés.

Des travaux conséquents ont permis l'amélioration de la voirie et du réseau pluvial dans nos villages (chemin de Belais, rue de la Maçonnerie, rue des Robins et de la Pointe) pour un montant de 100 000 euros.

Restauration de plusieurs bâtiments (annexe de la mairie, isolation et réfection complète de plusieurs toitures, remplacement de chaudière et radiateurs des logements et réhabilitation complète de la salle polyvalente) le tout pour un montant de 840 000 euros.

A l'école et au stade (plan numérique, jeux extérieurs, acquisition de matériel informatique, audit énergétique, travaux de toiture, main courante du stade).

Acquisition de matériel (panneau vidéo, vidéo projection, lave-vaisselle, chaises, tables), achat d'un camion et d'un colombarium, l'ensemble pour 170 000 euros.

Nous avons donc investi environ 1 100 000 euros financés grâce aux subventions de l'État, du Département, de la Caro, du Ministère de l'éducation nationale pour un montant d'environ 377 000 euros, la commune a financé le reste grâce à un emprunt de 200 000 euros pour l'annexe de la mairie et 300 000 euros pour la salle polyvalente et sur ses fonds propres, financements rendus possibles par une gestion raisonnable de notre budget malgré un contexte économique peu favorable et sans augmenter le taux de nos impôts locaux depuis quatre ans.

En 2024, nous continuerons l'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine.

Parmi les projets les plus importants, l'agrandissement de la cantine, des travaux sur le pluvial et de voirie. Pour 2024-2026, l'isolation complète du groupe scolaire et le changement du mode de chauffage, également revoir le mode de chauffage du centre de loisirs obsolète et énergivore.

Vous le constatez notre commune poursuit le développement nécessaire aux besoins d'une population qui ne cesse d'apprécier le bien vivre à Saint-Hippolyte, l'équipe municipale qui travaille à mes côtés en est consciente et fera tout pour vous satisfaire.

Je vous donne rendez-vous autour d'un verre de l'amitié, le samedi 27 janvier à 11 heures à la maison des Sports et Loisirs, pour la traditionnelle présentation des vœux du conseil municipal.

Et je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2024 !

Pierre CHEVILLON

L'édito de la commission



« *Quand je me regarde, je me désole ; quand je me compare, je me console.* » (Proverbe québécois) nous dit de son air malicieux notre petit reporter. Voilà qu'Hippolyte nous fait de la pensée positive.

Toute la rédaction est d'accord sur ce point, il nous faut une bonne dose de positivisme par les temps qui courent !

Attaquons de pied ferme cette nouvelle année 2024 que l'on vous souhaite parsemée de milles petits bonheurs qui au bout du compte feront une belle année pour vous et ceux que vous aimez.

Et faites vous plaisir en lisant ce nouveau bulletin concocté avec bonheur.

Alors Hippolyte que dis-tu de cette phrase. Bien, Bien nous répond-t-il l'air taquin, c'est positif !

Hippolyte et l'équipe de rédaction

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou bien sur le site internet www.saint-hippolyte.fr

RÉUNION DU 25 JUILLET 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 13 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la convention N° D17-54-23-157875 de travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques situés impasse de la Choisière,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces qui s'y rapportent.

TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGÈNE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental qui renouvelle son dispositif d'aide aux travaux de voirie sur les voies communales. Il propose de solliciter une subvention pour des travaux de voirie situés rue des Robins pour un montant estimé à 33 743,98 € HT. Cette opération sera réalisée courant été 2023.

QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur le Maire nous signale la démission de Valérie LANE qui déménage et quitte la commune de Saint-Hippolyte. Chacun se remémore avec émotion les instants intenses et appliqués partagés lors de nos travaux. Monsieur le Maire nous précise qu'il n'est pas nécessaire en vertu de la loi de pourvoir à son remplacement.
2. Un courrier de la directrice nous explicite le projet «Voile» prévu dans la prochaine année scolaire et sollicite un accord de principe sur la participation de la commune. 23 élèves participeront à cette semaine sportive sur l'île d'Aix. Dans l'attente du projet définitif les élus se disent favorables et voteront une enveloppe budgétaire adaptée.
3. Christelle SIMONET nous fait le compte-rendu de la dernière réunion CARO de la commission «développement des actions pour la santé». Projet d'un Contrat Local de Santé Rochefort Océan (CLS) : Il a pour objet de consolider le partenariat local sur les questions de santé avec 4 acteurs majeurs : l'Etat, la Région, l'Agence Régionale de Santé (ARS), et les collectivités. Le Contrat Local de Santé est un outil de liaison entre les acteurs locaux et permet à travers un programme d'actions d'adapter et d'ajuster les problématiques liés à la santé. Un coordonnateur peut se déplacer auprès des élus pour détailler les actions.

RÉUNION DU 2 MARS 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 25 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE À L'EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Monsieur le Maire indique que Le Compte Financier Unique (CFU) a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux. Ce document se substitue au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable public.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives,
- Améliorer la qualité des comptes,
- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la présente convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique pour l'exercice 2023 entre la commune de Saint-Hippolyte et l'État,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document en lien avec ce dossier.

MUTUALISATION DE LA DOTATION DE SOUTIEN POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET POUR LA VALORISATION DES AMÉNITÉS RURALES

Pour pouvoir disposer des moyens correspondants à ses ambitions, la commission CARO Biodiversité et Espaces Naturels a proposé de mettre en place un cofinancement CARO - Communes et sollicite une participation de notre commune à hauteur de 1 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'octroyer un reversement de la dotation de soutien pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales pour la CARO à hauteur de 500,00 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention qui sera proposée et toutes pièces qui s'y rapportent.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Loisirs et Culture :

Mise en place du "marché de la création d'Automne" du dimanche 29 octobre. Un buffet/buvette est prévu. Plus de 25 participants sont attendus – Mise en place le samedi matin : tables chaises et grilles. Une affiche est validée. Suivant disponibilité la participation de tous sera la bienvenue.

Commission Cantine :

Les menus ont été validés. Pas d'augmentation dans l'instant mais une révision des prix sera nécessaire au 1er janvier 2024.

Pour les repas du centre aéré du mercredi une modification de la procédure est envisagée : préparation le mardi par le cuisinier. Une personne sera désignée pour assurer le service et faire chauffer les plats.

QUESTIONS DIVERSES

1. Patrick CANIZARES souligne que la circulation rue Louis PACAUD en regard des sorties des lotissements est dangereuse et accidentogène. Il demande que soit étudié et réalisé la mise en place d'un ralentisseur ou autre moyen réglementaire pour limiter de manière significative la vitesse excessive des véhicules arrivant de Trizay en attendant la réalisation du nouveau projet d'aménagement de la rue. D'autres problèmes de circulation dans la commune ayant été évoqués à ce sujet, il est prévu que soit envisagé une analyse des risques pour préparer des solutions à court et moyen terme.

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 20 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023-2027 DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION ROCHFORT Océan entre la Caro, le Seji et les communes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 3 «Abstentions» et 8 voix « Pour » décide de :

- Valider les termes de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 faisant état des engagements réciproques des communes, du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal, de la Caf 17 et de la CARO.
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer :
 - La Convention Territoriale Globale 2023-2027 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime, le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal et les communes.

- La Convention de Pilotage rattachée à la Convention Territoriale Globale 2023-2027.
- Tous autres documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

- Désigner Mme Fabienne DEPREYTERE comme élu référent au sein du Comité d'Élus.

MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME POUR NÉGOCIER UN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES ET LANCER LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC AYANT POUR OBJET DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVOYANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de gestion de la Charente-Maritime prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de lui donner mandat pour lancer la procédure de marché public nécessaire à sa conclusion et pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives,
- De donner mandat au Maire pour déterminer avec le Centre de gestion les conditions de déroulement de la négociation et les modalités de conclusion de cet accord ainsi que pour approuver l'accord négocié conformément à l'article L224-3 du CGFP.
- Prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de gestion dont la prise d'effet sera fixée au 1er janvier 2025.

MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le plan communal de sauvegarde a été approuvé par délibération en date du 23 mai 2011 et qu'il convient de l'actualiser.

Le plan communal de sauvegarde de la commune de Saint-Hippolyte est un outil opérationnel de gestion de crise. Il ajoute qu'il appartient à la mairie d'informer les administrés sur les risques et prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes les mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire précise que la commune est exposée à des risques :

- Tempête,
- Pollution maritime et fluviale,

- Submersion marine,
- Feux de forêt,
- Risque sismique,
- Transport stockage de matières dangereuses,
- Canicule.

Dès l'apparition d'un événement exceptionnel, le Maire peut décider le déclenchement de ce plan.

L'assemblée délibérative est donc invitée à adopter la mise à jour du plan communal de sauvegarde.

Considérant le plan communal de sauvegarde (PCS) présenté comprend le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), le diagnostic des risques et vulnérabilités locales, l'organisation communale assurant la mise en œuvre des moyens communaux pour la protection et le soutien de la population, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Valide le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Saint-Hippolyte, tel que présenté et annexé à la présente délibération,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et ses mises à jour.

PRIX DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle, aux membres du conseil, que la dernière augmentation du prix de repas de la cantine scolaire a été effectuée en janvier 2022. Il indique que les tarifs de la restauration scolaire sont désormais fixés librement par la collectivité en charge du service en tenant compte de l'augmentation du coût des matières premières, des frais de personnel et des fluides.

Il informe, les membres du conseil, que la prestation réalisée par la société API a augmenté 2 fois courant 2023 (coût des denrées alimentaires et salaire du cuisinier).

Suite à la réunion de la commission école cantine, il est proposé de porter le prix unitaire des repas actuellement en vigueur sur la commune de 2,70 euros à 2,90 euros pour les enfants scolarisés et fixer le prix des repas du personnel enseignant à 5,80 euros.

Compte tenu des explications et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer le prix des repas des enfants scolarisés à 2,90 euros,
- De fixer le prix des repas des adultes à 5,80 euros,
- De faire application de ces mesures à compter du 1er janvier 2024.

VENTE D'UN TERRAIN

Après débat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'accepter les modalités de cette acquisition amiable qui concerne la vente, pour 1 euro symbolique, de la parcelle AH 62 pour une superficie de 7 m2 appartenant à la commune de Saint-Hippolyte à SCI De Freitas Hurtaud domiciliée à Rochefort,
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette affaire.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Communication :

Le bulletin municipal est en cours de préparation.

Commission Cantine :

Consacrée à l'étude du prix des repas, la commission après analyse des coûts fera une proposition au conseil municipal.
Repas enfant : 2,90 € - Repas adulte : 5,80 €.

QUESTIONS DIVERSES

1. Commission Solidarité Territoriale :

Mme Christelle SIMONET, déléguée de la mairie, nous indique que de nombreuses actions sont en devenir pour 2024 :

- Mise en place d'un écrivain public itinérant sur le même principe que le BUS France Services.
- L'association DO l'Enfant Dom créée en mars 2006 dans le but d'aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale en leur permettant de faire garder leurs enfants lorsque les structures traditionnelles ne peuvent répondre à la demande. Son activité va prendre un essor particulier.
- Espace France Service un bureau s'ouvrira sur le Petit Marseille.

2. Commission Transition Écologique :

M. Daniel PACAUD délégué de la mairie explicite les changements qui interviendront dès le 1er janvier 2024 : Ramassage tous les 15 jours sauf en période estivale du 1er juin au 30 septembre. Cette nouvelle organisation a permis de conserver le tarif inchangé malgré les charges de plus en plus lourdes et des manques à gagner sur certains postes.

3. Commission Mobilité :

M. Daniel PACAUD délégué de la mairie informe le conseil :

- de la mise en place d'arceaux simples dans les communes,
- d'une animation Mai à vélo,
- de l'ouverture maison du vélo à la gare SNCF de Rochefort,
- de l'aide à l'achat de vélo et de kit vélo électrique,
- de l'incitation au covoiturage sont les actions de la CARO vers une mobilité réfléchie et apaisée.

4. Le SDEER est l'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité. M. André BARATHIEU, délégué, nous donne le compte rendu de l'Assemblée Générale et précise les opportunités possibles de modification en éclairage LED de certains lampadaires (une étude est en cours sur notre commune) et sur la mise en place, plus onéreuse, de bornes de recharge de véhicules électriques (environ 15 000€). Ce dernier point sera considéré ultérieurement.

5. Chauffage du groupe scolaire, de la mairie et du centre de Loisirs :

M. André BARATHIEU décrit les différents aléas lors du démarrage hivernal :

Comptes rendus des procès verbaux du conseil municipal

- Mairie : changement de la chaudière.
- Ecole : Réparation effectuée après de nombreuses incertitudes.
- Centre de loisirs : une étude est déclenchée pour mise en place d'une Pompe à chaleur réversible (permet de climatiser l'été).

6. Marché d'Automne :

Mme Diamantina SUIRE remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à une belle réussite aux dires des exposants. Ils ont demandé de reconduire cette manifestation pour l'année prochaine.

7. Mercredi du JAZZ :

La mairie pose sa candidature pour le 7 Août 2024, derrière l'église, comme en Août 2022.

8. Vœux du Maire et du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal invitent les administrés à la présentation de leurs vœux le samedi 27 janvier à 11H00 à la salle des associations.



Les conteneurs roulants en place sur les lieux publics proches d'infrastructures comme le cimetière, l'école, la cantine ne sont pas en libre-service mais destinés à la collecte des déchets des dites structures.

Merci de respecter cette consigne !

Saint-Hippolyte : classements au palmarès 2023 des villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Positions au niveau départemental



La répartition par âges est la suivante :

Tranche d'âge	% de la population totale
0 à 14 ans	286 personnes, soit 19.66%
15 à 29 ans	174 personnes, soit 11.96%
30 à 44 ans	327 personnes, soit 22.47%
45 à 59 ans	316 personnes, soit 21.72%
60 à 74 ans	246 personnes, soit 16.91%
75 à 89 ans	95 personnes, soit 6.53%
90 ans et plus	13 personnes, soit 0.89%

La répartition des catégories socioprofessionnelles à Saint-Hippolyte parmi la population de 15 ans et plus est la suivante :

Catégorie socioprofessionnelle	% de la population totale
Agriculteurs exploitants	10 personnes, soit 0.83%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	35 personnes, soit 2.91%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	54 personnes, soit 4.49%
Professions intermédiaires	197 personnes, soit 16.38%
Employés	212 personnes, soit 17.62%
Ouvriers	168 personnes, soit 13.97%
Retraités	380 personnes, soit 31.59%
Autres sans activité	148 personnes, soit 12.3%

Source INSEE

Saint-Hippolyte est une ville de 1 455 habitants.

La superficie est de 23,28 km², soit une densité de 63 habitants au km².

Située en Charente-Maritime (département 17), la commune de Saint-Hippolyte, dont le code postal est 17430, est composée de 50% de femmes et 50% d'hommes.

Saint-Hippolyte , c'est aussi..

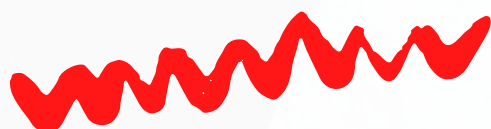
Le World CleanUp Day

Le beau temps était là, l'équipe motivée, une belle action en ce samedi 16 septembre pour la journée mondiale du nettoyage de la planète.

Merci aux enfants présents,
au corps enseignant, aux bénévoles,
à M. le Maire et ses conseillers.



Et à l'année prochaine !



Le Marché de la création d'Automne

Le 1er marché de la création d'Automne organisé par la commune de Saint-Hippolyte a eu lieu le 29 octobre dernier. Vingt-cinq artisans et producteurs avaient pris possession de la salle des fêtes pour l'occasion afin de présenter sur les étals leur savoir-faire (bijoux, peintures et autres objets de décoration) et leurs produits locaux, à la veille des fêtes de fin d'année !

Rendez-vous en 2024 pour la deuxième édition !



Le traditionnel repas des aînés : un bon moment partagé !

Samedi 11 novembre dernier, ce sont environ 60 convives qui ont été accueillis à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte par Monsieur le Maire et son conseil municipal, à l'occasion du traditionnel banquet des aînés offert par la municipalité.

Un repas préparé par le traiteur Olivier Seguin, fut servi et un orchestre a assuré l'animation faisant tour à tour danser et chanter tout le monde.

Les doyens de l'assemblée : Mme Janine Berbuteau et M. Marc Taunay ont été mis à l'honneur et ont reçu un petit cadeau.



Une belle journée de rencontres et de retrouvailles pour les aînés du village.



Saint-Hippolyte, c'est aussi...

Relais assistantes maternelles

Virginie TRAIN (Animatrice Relais Petite Enfance) a le plaisir d'accueillir, au sein des locaux du Centre de Loisirs : La Ruche, toutes les Assistantes Maternelles de Saint-Hippolyte qui le souhaitent, les mardis de 9h45 à 11h45.



2 heures d'échanges entre les professionnelles et les enfants qu'elles accueillent âgés de 3 mois à 3 ans.



Des temps d'éveil, de jeux, de manipulation et de créations sont proposés.

Ainsi qu'une sortie fin juin financée par la mairie.



Nous tenons à remercier les assistantes maternelles qui suivent les activités du RAM depuis 1 an.

Elles n'hésitent pas à partager leurs idées et emmener du matériel.

L'entraide est précieuse ce qui fait la réussite de ce travail qui se poursuivra durant l'année 2024.



Saint-Hippolyte, c'est aussi...

Une plume au service du public

(Article extrait du magazine "CARO" - janvier 2024)

Alors que Thierry Jules intervenait depuis 2023 au CCAS de Rochefort en qualité d'écrivain public pour les Rochefortais, la CARO étend sa mission à l'ensemble des habitants du territoire. Un service rarement offert par une collectivité.

Ecrivain public. Le métier est encore suffisamment rare au sein d'une collectivité pour être mentionné. Le CCAS de Rochefort avait fait ce constat début 2023 en confiant cette mission à Thierry Jules, ancien cadre de la fonction publique, au terme d'une formation qu'il a suivie à la Sorbonne. Aujourd'hui la CARO étend ce service public à l'ensemble de ses habitants.

Sa mission est d'apporter à celles et ceux qui le souhaitent l'aide nécessaire dans leurs correspondances avec les administrations, leurs démarches d'accès aux droits... en toute confidentialité et sur rendez-vous. « En le faisant avec eux mais surtout pas à leur place », précise Thierry Jules qui sait peut-être mieux que quiconque que le dialogue avec les administrations n'est pas que technique.

Comment rédiger un courrier d'accompagnement à un dossier de demande d'aide ?

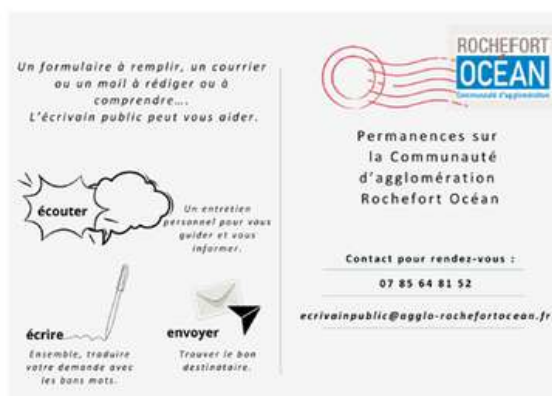
Comment écrire à son propriétaire, à son syndic d'immeuble ?

Quoi répondre à une compagnie d'assurance, une mutuelle ?

Comment expliquer sa situation, argumenter ?

Autant de démarches qui peuvent être facilitées par l'intervention d'un écrivain public, dont la compréhension de la problématique vaut autant que l'aide à la rédaction à proprement dit.

Prendre rendez-vous avec ce service d'écrivain public : 07.85.64.81.52. ou ecrivainpublic@agglo-rochefortocéan.fr



Pour toutes autres démarches administratives, à votre disposition également et gratuitement :

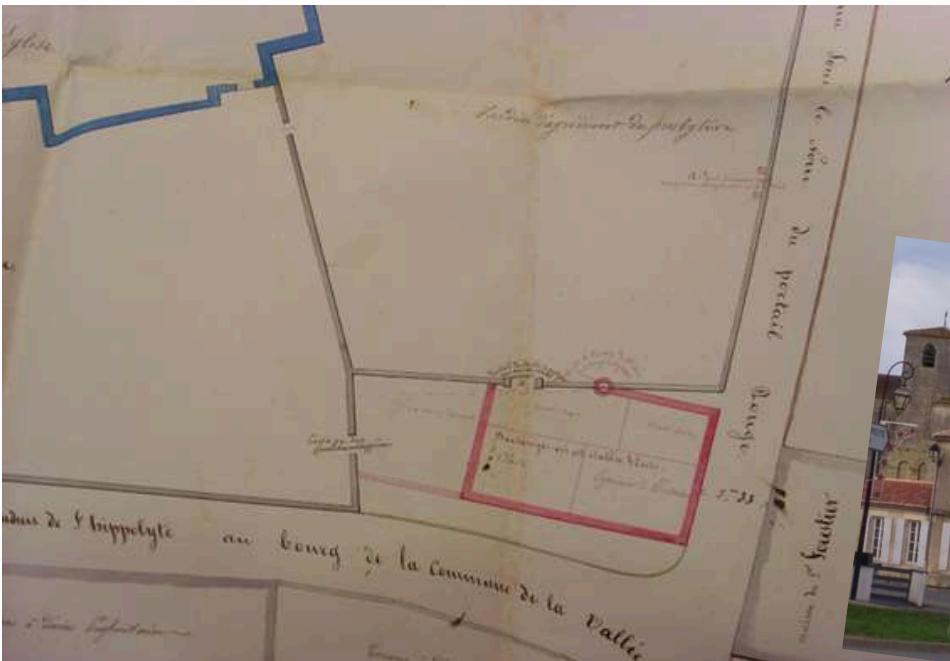
- le bus France Services (service itinérant)
Tel. 06 02 59 50 57 - plus d'info sur www.captonnay.org
- la Maison France Services à Tonnay-Charente - renseignements sur www.captonnay.org ou bien à Rochefort www.ville-rochefort.fr/espace-de-services-au-public-maison-france-service

L'école publique à Saint Hippolyte

Un petit voyage dans le temps et retrouvons-nous sur les bancs de l'école !

De la révolution à 1845 une école existe à Saint-Hippolyte sans précision sur l'endroit.

1838 : Projet d'une construction d'école publique et communale à l'angle de la rue du bourg et du chemin qui conduit au Portail Rouge.



1845 : Après beaucoup de complications administratives l'école ouvre, sans mobilier, sans équipement et sans chauffage. C'est un artisan menuisier qui fournit le poêle. L'instituteur s'adapte, se débrouille. 32 élèves sont inscrits à l'école.



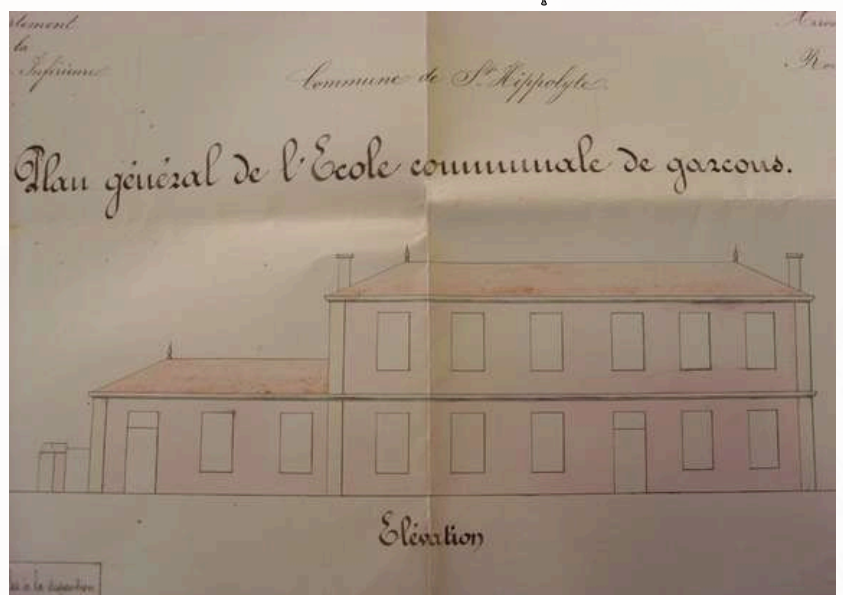
1854 : Pour plus de commodités, la construction est surélevée.



1862 : Un agrandissement est réalisé ainsi que la mise en place d'une cour de récréation.

65 élèves fréquentent l'école.

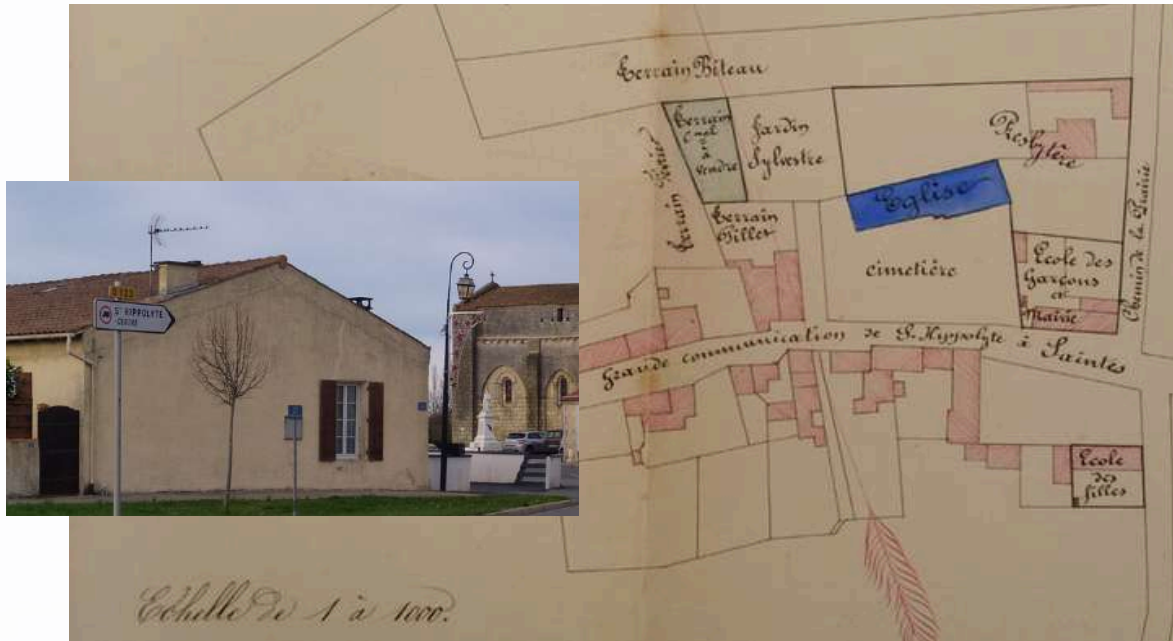
Cette école de garçons sera en service jusqu'en 1982.



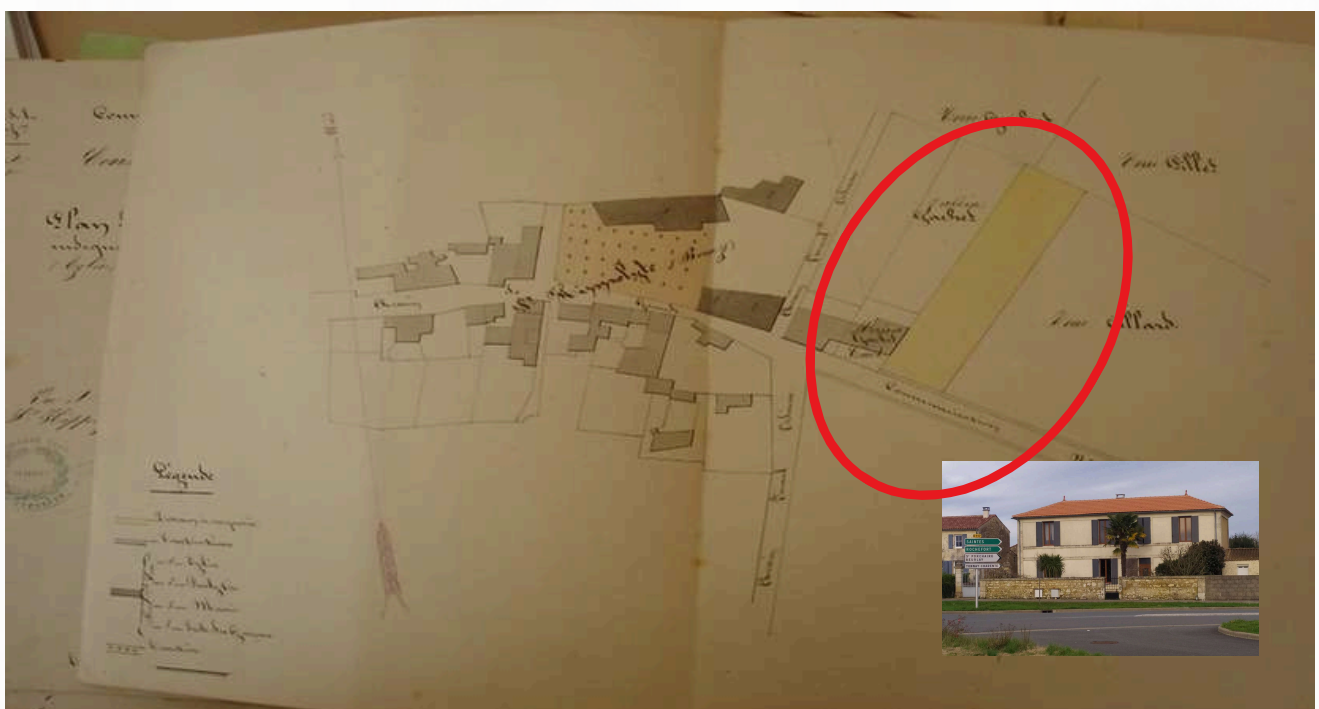
1869 : Un préau est construit pour abriter les élèves en récréation.

1876 : La municipalité accorde la gratuité scolaire.

1877 : Une école de filles est créée dans un local en location situé aujourd'hui à l'angle de la rue de la République et de la rue Louis Pacaud, aujourd'hui maison d'habitation (6 rue Louis Pacaud). Un bail de 5 ans est passé.



1880 : Etude pour construction d'une école de filles (aujourd'hui maison d'habitation au 6 rue de la République), la commune achète le terrain.



1882 : L'état prend en charge les deux tiers du salaire des instituteurs, 155 élèves sont inscrits à l'école répartis dans trois classes.

L'école publique à Saint Hippolyte

1884 : Le maire présente à son conseil la possibilité d'adapter l'école de filles en école de garçons. Plus de garçons (80) que de filles (50), espace plus grand pour exercice de l'apprentissage militaire et maniement des armes. La classe ouvre en décembre 1884.

1887 : Ouverture d'une école privée religieuse de filles dans un local situé dans la commune de Saint-Hippolyte au village des Granges avec pensionnat limité à 29 pensionnaires, (cette ouverture a été demandée par une institutrice religieuse). Cette école sera fermée le 20 avril 1920 par arrêté.

1902 : Ouverture d'une classe section enfantine dans le local créé en 1862.

1911 : L'âge de la rentrée scolaire était fixé à 6 ans, une section enfantine permettait d'entrer à l'âge de 5 ans. Les effectifs ayant baissés en 1911, la classe enfantine fut fermée.

La mairie reprend le local. (Pendant les dix ans qui ont précédé la guerre il a été constaté une moyenne de 24 naissances par an alors que les années de guerre ont vu une chute de naissances ramenée à 12 par an).

1918 : Monsieur l'Inspecteur primaire de Rochefort demande de rouvrir une classe enfantine provisoire annexée à l'école des filles. Le conseil considérant que le nombre d'élèves ne fait qu'augmenter d'une façon constante, qu'il y a lieu à ce jour, pour l'année scolaire en cours, 93 inscriptions à l'école de garçons et 65 à l'école de filles, où elles ne sont admises qu'à 6 ans faute de places, propose de prendre la mairie pour la transformer en classe.

Cette classe sera ouverte en 1919 et sera provisoire. Acquisition d'un local pour y déplacer la mairie (ancien commerce boucherie et aujourd'hui logements).

1920 : Création d'un préau, un cellier pour y déposer le charbon et un lieu d'aisance pour l'institutrice et pour les élèves.



Exposé réalisé par M. Michel MONTEL et la mairie de St-Hippolyte

A SUIVRE !!!



Interview par
Hippolyte

INTERVIEW DE MONSIEUR HERVÉ PHILIPPE NOTRE NOUVEL ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER



Bonjour Monsieur HERVÉ, je suis ravi de faire la connaissance de notre nouveau boulanger que les administrés attendaient avec impatience.
Dîtes moi qui êtes-vous ?

M. HERVÉ : Je suis né à Rochefort en 1972 et habitant Saint Hippolyte j'ai été un élève de M. DALLET.

Mais mes parents ont dû quitter la région, direction Paris et j'ai suivi bien évidemment.

Je suis rentré en apprentissage dès l'âge de 14 ans en pâtisserie fine à la maison CHESNEAU à Evry. Je suivais des cours au CFA d'Evry appelé aussi école ETIOLLES où j'ai obtenu mes diplômes de Pâtissier, Chocolatier, Glacier et Confiseur.

Hippolyte : Et quel est votre parcours professionnel ?

M. HERVÉ : Mon 1er job était en région parisienne où j'ai travaillé dans une grosse boulangerie.

Enfant de la campagne, la vie parisienne m'était difficile et j'ai décidé de faire un break !

Sur le « NIVOSE » navire de guerre de la Marine Nationale j'ai fait le tour du monde après une formation à l'école d'aviation embarquée. Après ces 3 ans, je me suis attelé à plusieurs jobs, suivant les opportunités de l'instant : logisticien en matériel électrique, acheteur de jouets chez Carrefour et même ripeur (plus connu sous le terme d'éboueur) !



Puis je suis revenu à ma formation initiale et en 2002, j'ai ouvert rue Gambetta à Rochefort une boulangerie pâtisserie « O Phil' des Gourmandises ».

La façade toute peinte à la main retenait les regards, dommage elle a été camouflée depuis !

Puis est venu l'ouverture à Echillais, avec les aléas que certains d'entre vous connaissent : chute de la corniche sur la boulangerie. Malgré tout il faut aller de l'avant !

J'ai participé à des manifestations importantes qui promeuvent le Made in France au Parc des Expositions à Paris par exemple.

Hippolyte : Allons-nous revoir bientôt un panache de fumée au-dessus de la cheminée ?

M. HERVÉ : J'ai repris Saint-Hippolyte depuis 1 mois, je compte sur une fréquentation importante, c'est les administrés qui font le devenir d'un commerce en fonction de leur fidélité. Je souhaite de tout cœur que tout le monde appréciera les pâtisseries variées et les différentes sortes de pain. Je travaille dès 1h00 du matin parfois jusqu'à 22H00 avec une pause à 12H00. Je ne ménage pas ma peine, je suis un hyper actif et j'aime mon métier.

Hippolyte : Merci M. HERVÉ d'avoir pris un peu de votre temps pour me répondre.

Rappelons les horaires : Fermeture le LUNDI.

Votre vendeur Vincent ouvre du Mardi au vendredi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h et le dimanche de 7h à 13h.



École "les enfants du Marais"



Les oiseaux

La classe de CP-CE1 de l'école de Saint-Hippolyte participe aux « Scènes de Noël ». Ce dispositif « Choeurs en CARO » est un projet axé sur la pratique vocal.

Tous les lundis matin, d'octobre à décembre, nous accueillons Wilfrid qui nous apprend à maîtriser notre voix, adapter notre posture, au travers d'exercices ludiques.

Les oiseaux est un conte musical de Morgan Jourdain qui alterne mélodie et textes parlés. Il raconte l'histoire d'un jeune garçon passionné par les oiseaux.



Ce travail de plusieurs semaines sera à l'honneur le 19 décembre 2023 au Palais des Congrès lors de la représentation.



Du côté de la cantine !

La commune de Saint-Hippolyte avait convoqué le Père Noël à la cantine.

Il a été très applaudi et pour la plus grande joie des enfants petits et grands, il a distribué des friandises !



Zoom sur ! ...ZOOM SUR... Zoom sur !

Réalisations 2023



1-2-3 Salle des fêtes (isolation extérieure et pose de panneaux photovoltaïques)



4-5-6 Changement des toitures : logements et locaux communaux



7-8-9 Réfection de la Rue des Robins

Du côté des associations...

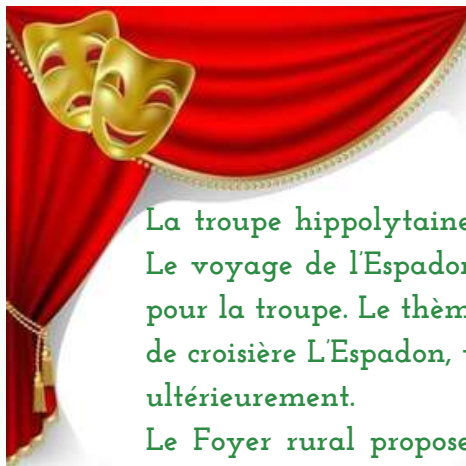
LE FOYER RURAL



Soirée spectacle Chapuze (25/11/2023)

Le Foyer Rural de Saint-Hippolyte, après les 3 années d'absence de sa fameuse soirée saintongeaise, organisait une soirée spectacle le 25 novembre avec le conteur vendéen Chapuze, où une centaine de spectateurs ont apprécié les jeux de mots et ritournelles de Chapuze venu présenter son spectacle « Cé pas d'ma fôte » sur le thème de l'école.

Les participants se sont également régalez à l'entracte en dégustant la délicieuse galette charentaise de notre nouveau boulanger-pâtissier de Saint-Hippolyte !



Activités théâtrales : prochain spectacle « Le Voyage de l'Espadon » Cours de théâtre pour enfants

La troupe hippolytaine du Pied en Couillisses prépare actuellement son prochain spectacle « Le voyage de l'Espadon », une pièce de Jean-Pierre Audier, déjà jouée en 1990 et réadaptée pour la troupe. Le thème de cette comédie : une enquête policière qui se déroule sur le bateau de croisière L'Espadon, voguant vers le Brésil : rires garantis ! Date de spectacle communiquée ultérieurement.

Le Foyer rural propose depuis la rentrée et sur toute l'année scolaire des cours de théâtre dispensés par la professeure Priscillia Fouché tous les jeudis de 17h15 à 18h30 pour les enfants de Saint-Hippolyte (enfants/pré-ados). Nous avons encore quelques places si vos enfants sont intéressés. N'hésitez pas à vous renseigner : 06 01 79 02 71 ou 06 18 73 64 41.

Rallye-vélo 2024



Ré-initié en 2022, un nouveau rendez-vous à vélo vous attend également au printemps pour découvrir de belles balades et le patrimoine de notre campagne environnante, un nouveau parcours ponctué d'énigmes et de jeux à partager en famille ou entre amis, dans la bonne humeur. Date et informations communiquées ultérieurement : adresse mail : rallyevelosthippo@gmail.com - tél. 06 01 79 02 71 ou 06 18 73 64 41.



“Halloween”



Les “10 ans de l'association”



Calendrier des randonnées pédestres 2024

Cotisation adhérents à l'année : 12€
 Enfant : gratuit - de 10 ans
 Non adhérents : 4€ la randonnée
 avec apéritif offert

Contacts :

Olivier Seguin 05 46 84 19 69

Frédéric Tournat : 05 46 83 84 89

Dates	Lieux de randonnées	Lieux de départ	Horaires départs	Informations
28-janv	SAINT PORCHAIRE	ST HIPPOLYTE	8H30	LA ROCHE COURBON
25-févr	FOURAS	ST HIPPOLYTE	8H30	LA FEE AU BOIS
24-mars	MEDIS	ST HIPPOLYTE	8H30	PAR LA CAMPAGNE ET LES BOIS
14-avr	LES GONDS	ST HIPPOLYTE	8H30	LES RIVES DE CHARENTE
27-avr	St Hippolyte	St Hippolyte	19H	Marche gourmande
01-02 Juin	St Hippolyte	St Hippolyte	Journée et soirée	FETE FORAINE - VIDE GRENIER
23-juin	Ile d'oléron	ST HIPPOLYTE	8h30	L APERO TINE ET LES SAUMONARDS
15-sept	St sulpice de Royan	ST HIPPOLYTE	8h30	DE LA QUEUE A L ANE
26-oct	St HIPPOLYTE	ST HIPPOLYTE	18H30	HALLOWEEN
17-nov	BEURLAY	ST HIPPOLYTE	8h 30	
06 Dec		ST HIPPOLYTE	19H00	Assemblée générale

Du côté des associations...

LA TEAM DES GRANGES

Le vendredi 15 décembre, la Team Des Granges a accompagné le Père Noël et son renne magique auprès des enfants de l'école "les enfants du marais" pour une distribution de bonbons.

Pour commencer la nouvelle année, les adhérents de la Team se réuniront autour de la galette des rois et un verre de l'amitié.

Au cours de l'année, nous accompagnerons le centre équestre « Les Cavaliers Des Granges » dans toutes leurs manifestations et concours internes.

Ces concours reflètent la vie du club et le travail de nos cavaliers petits et grands.

N'hésitez pas à passer les voir pour comprendre cette belle passion !



Ho Ho Ho!



FÊTES VOS JEUX

L'association « Fêtes vos Jeux », c'est un groupe d'amoureux de jeux en tout genre.

Plusieurs rendez-vous sont proposés dans l'année :

- Soirée poker tous les 1er jeudis de chaque mois - 20 joueurs en moyenne se retrouvent de septembre à juin pour un petit championnat : pas d'argent en jeu, juste des points à gagner en fonction de son classement. Aucune obligation de participer à toutes les soirées.
- Prêt de jeux de société. Une armoire pleine de jeux (les aventuriers du rail, seven wonders, les colons de Catane, loup-Garou, le 6 qui prend, andor, jamaïca...) que chaque adhérent peut emprunter, une fois par mois.
- 2 soirées dans l'année permettent de se retrouver en famille. On y propose des soirées à thème ou autour de jeux de société pour tous les âges.

Nos soirées se passent à la Maison des Sports et Loisirs de Saint-Hippolyte (à côté des vestiaires du football). Venez nous retrouver pour participer à nos rendez-vous, mais aussi nous en proposer des nouveaux !!!



Président : Sébastien PLACIER
Trésorier : Denis GRANIER
Secrétaire : Anthony MAUDET
Mail : secretariat.afvj@gmail.com



YOGA

A compter du 8 janvier 2024, une nouvelle activité arrive à Saint-Hippolyte !

Dans une ambiance relaxante et sereine, Mme Aurélie CHAURAY vous donne rendez-vous tous les lundis de 18h à 19h à la maison des Sports et Loisirs (puis suivant le nombre d'inscriptions une deuxième séance de 19h à 20h).



Le yoga est accessible aux adultes, peu importe votre âge ou votre condition physique, que vous soyez débutant ou non. Cette pratique ne nécessite aucun matériel, mis à part un tapis de sol pour plus de confort.

Pour tout renseignement : Tél : 06 11 31 26 61



Encore tout un programme qui nous attend en 2024 !

Un grand merci à vous tous pour votre engagement !

Tous en cuisine !

Notre boulangerie est ouverte ! Vous pouvez de nouveau profiter de pain frais, gâteaux ou viennoiseries. Si toutefois, il vous reste un peu de pain ou de viennoiseries de la veille, devenu dur ou sec, ne les jetez plus ! Cela peut servir de base à de délicieuses recettes anti-gaspi, simples et économiques.

Tartine Gourmande



Une tartine gourmande et gratinée de mozzarella. A servir avec une salade pour la touche fraîcheur. Vous allez en redemander !

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 baguette de la veille
- 1 boule de mozzarella
- 200g champignons de Paris
- 300g de béchamel
- 200g d'allumettes de lardons



Peler et émincer les champignons et préchauffer le four à 200°C. Faire chauffer la béchamel puis ajouter la mozzarella en petits morceaux et laisser fondre. Dans une poêle, faire colorer les allumettes de lardons puis rajouter les champignons et cuire jusqu'à ce que l'eau soit évaporée. Verser la béchamel à la mozzarella sur le mélange allumettes de lardons/champignons puis mélanger l'ensemble. Couper la baguette en 2 et ouvrir les 2 moitiés dans l'épaisseur (4 morceaux). A l'aide d'une cuillère à soupe, répartir la béchamel aux lardons et champignons sur les quarts de baguettes. Enfourner les tartines pour 15min puis mettre le four sur position grill et faire gratiner quelques minutes.



Champignons farcis à l'ail

Ingrédients pour 4 personnes :

- 8 gros champignons de Paris
- 2 tranches Pain un peu rassis
- 4 gousses Ail
- 1 échalote
- 1 Petit bouquet de persil
- Sel et Poivre
- 2 cuil. à soupe Huile d'olive

Ôtez le bout terreux des champignons. Nettoyez-les puis détachez les pieds et hachez-les au couteau. Pelez et émincez les gousses d'ail et l'échalote et mélangez-les à la chair de champignons hachée et au persil rincé et ciselé. Faites chauffer 1 cuil. à soupe d'huile dans une poêle, et faites revenir le mélange pendant 5 min. Coupez le pain en petits dés et ajoutez-les dans la poêle. Mélangez bien. Préchauffez le four à 200°C (th.6). Déposez les têtes de champignons dans un plat à four beurré et farcissez-les avec le mélange à l'ail. Arrosez du reste d'huile puis enfournez pour 20 à 25 min. Servez aussitôt.

Pain Perdu

Impossible de passer à côté de cette recette gourmande, composée d'ingrédients basiques et déclinables à l'infini, qui rappelle tant les goûters de notre enfance.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 œufs
- 1 verre de lait
- 4 tranches de pain
- 50 grammes de sucre

(+ 1 sachet de sucre vanillé pour les gourmands)



Fouettez les œufs avec le lait et le sucre dans une assiette creuse. Trempez-y délicatement le pain préalablement coupé en tranches. Beurrez légèrement la poêle et placez-y les tranches de pain. Faites cuire les tranches de pain. Une fois les toasts bien dorés de chaque côté, disposez-les dans une assiette et saupoudrez de cassonade. Pour les plus gourmands, nappez de sauce chocolat, de miel ou de caramel au beurre salé et pour ceux qui travaillent leur ligne, optez pour des fruits frais !

Place aux jeux !!!

Jeu n°1

	A	B	C	D	E	F
1						
2						Télécopial
3						Revue de presse (abrégée)
4						Musique des années 80
5						Petit exposé
6						Le Tentateur !
		↑ Mis hors de service	↑ On y met des fleurs	↑ - Transport collectif - Unité de pression	↑ Victoire au judo	



Jeu n°2

Mini Sudoku

Placez les chiffres ci-dessous dans la grille pour obtenir 40 en ligne ou en colonne

2 4 5 6
8 10 13 15

	6	17	
	17		10
	2	16	16
13			



Jeu n°3 Coloriage



Jeu n°4

Charades

- A- Mon premier est produit par les abeilles,
Mon second est rond,
Mon troisième est un chiffre,
Mon quatrième est sous-préfecture de la Dordogne,
Et mon tout est un roman d'aventures.
- B- Mon premier est un fleuve russe,
Mon second est une spécialité lorraine,
Le Père-Noël porte mon troisième,
Mon tout est aussi un roman d'aventures.



13	15	2	10
6	2	16	16
8	17	5	10
13	6	17	4

Mots fichés :
FAXAI RP POP TOPO SATAN
SABOTA POT CAR PA IPPON
Charades :
A- Cyrano de Bergerac
B- Don Quichotte

Réponses :



Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)

Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON

Comité de rédaction : André BARATHIEU, Daniel PACAUD, Christelle SIMONET,

Christilde JAUCOURT-PERROY, Bruno NOMINÉ, Maryse GIRET

Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@hippolyte17.fr

Ne pas jeter sur la voie publique